

08.10.2007 - 10:00 Uhr

Étude PwC "Foreign insurance companies in China": Potentiel pour les assureurs étrangers en Chine

Zurich (ots) -

Les Chinois ne voient pas encore l'utilité d'une protection par assurance - recherche de spécialistes en assurance

Le marché chinois est actuellement dominé par de rares grandes compagnies d'assurance locales. La part des assureurs étrangers n'est que de 6 %. Pour les prestataires étrangers, la Chine offre toutefois un potentiel élevé d'activités, notamment dans les secteurs assurance vie et assurance maladie ainsi que dans celui de la prévoyance vieillesse. Les sociétés étrangères voient des obstacles et des risques dans le domaine du recrutement du personnel, des changements de réglementation et de l'image de la branche. Trois assureurs suisses ont déjà ouvert une filiale en Chine. Tels sont les résultats de l'étude "Foreign insurance companies in China" de PricewaterhouseCoopers (PwC).

Le marché de l'assurance en Chine est dominé par de grandes compagnies locales, qui s'efforcent d'étendre leur position en ajoutant des prestations financières à l'offre existante. Bien que leur part représente tout juste 6 %, les assurances étrangères jouent néanmoins un rôle déterminant puisqu'elles permettent à l'expérience internationale et à bon nombre de connaissances sectorielles de pénétrer le marché.

À la recherche des bons collaborateurs

L'effectif des assureurs étrangers en Chine est actuellement de 14'800 personnes; on s'attend à ce qu'il passe à 34'300 personnes d'ici 2010, soit une croissance d'environ 133 %. La part des étrangers est actuellement de l'ordre de 2,1 %, soit 312 personnes. Selon les estimations, la part des étrangers ne progressera que de façon minime d'ici 2010. Le nombre des filiales, actuellement de 99, devrait passer à 211 en 2010. Peter Lüssi, associé et responsable du secteur Assurances chez PricewaterhouseCoopers Suisse, l'explique ainsi: "Le recrutement du personnel et la formation sont un grand défi pour les assureurs étrangers. La fluctuation du personnel est très élevée en Chine; l'année dernière, elle se situait juste en dessous de 10 % pour seulement six des assureurs étrangers. Dans quatre sociétés, elle a même dépassé le seuil des 25 %. Il est très difficile de recruter des collaborateurs compétents notamment pour les postes de cadres, mais aussi pour pourvoir les fonctions dans les domaines de la vente et du marketing."

Augmentation de la part de marché des assureurs étrangers

La part de marché des assureurs étrangers en Chine, actuellement de 6 %, passera à 10 % d'ici 2010. Le nombre des assureurs étrangers augmentera pendant la même période de 40 à environ 55. Les assureurs étrangers occupent actuellement 79'000 agents d'assurance en Chine. Ce chiffre devrait passer à 192'000 d'ici 2010, soit une augmentation de 142 %. D'après les personnes interrogées, les possibilités de croissance résident surtout dans les affaires des domaines assurance vie et assurance maladie ainsi que dans la prévoyance vieillesse car ces champs d'activité en sont encore au stade du développement. Pour ce qui est de la performance globale, deux des entreprises interrogées tablent sur une croissance exceptionnelle des primes de 200 à 300 % en 2007. Les autres assureurs s'attendent à ce que les

primes s'accroissent respectivement de 25 à 50 % et de 75 à 100 %. Les assureurs étrangers voient aussi des perspectives de croissance pour les grandes compagnies d'assurance chinoises qui commencent à se développer en Europe, au Japon, au Canada et aux États-Unis, marchés d'origine des assureurs étrangers.

Barrières réglementaires

En Chine, les preneurs d'assurance sont aujourd'hui encore insuffisamment informés de l'importance de la protection. En outre, l'image de la branche est très mauvaise, ce qui est un facteur aggravant. Les représentants des assurances sont considérés comme manquant de professionnalisme et peu dignes de confiance. Tant l'État que la branche elle-même essaient de sensibiliser l'opinion publique à l'importance et à la nécessité des assurances, ce qu'ils font à l'exemple d'incitations telles que des avantages fiscaux.

Les prescriptions et les avantages réglementaires, qui se concentrent en premier lieu sur les produits et non sur les procédures, constituent un obstacle important pour les assureurs étrangers. Des assouplissements de certaines prescriptions ont certes permis aux prestataires étrangers de connaître une expansion et de promouvoir leurs activités. Mais le nombre des prescriptions augmente simultanément, ce qui contribue de nouveau à freiner le développement et la croissance.

L'étude PwC peut être obtenue sous forme de fichier pdf auprès de Claudia Sauter-Steiger.

Contact:

Peter Lüssi
PricewaterhouseCoopers
Partner, Leiter Versicherungen
E-Mail: peter.luessi@ch.pwc.com

Claudia Sauter-Steiger
PricewaterhouseCoopers
Public Relations
E-mail: claudia.sauter@ch.pwc.com
Tél.: +41/58/792'18'72

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008191/100546586> abgerufen werden.